



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Soutien au développement photovoltaïque en Bourgogne-Franche-Comté en entreprise



Synthèse des aides financières

Aide à l'investissement :

- ❖ Soutien de l'Etat : tarif d'achat et primes à l'autoconsommation
- ❖ Aucune aide à l'investissement en Bourgogne-Franche-Comté

Aide aux études :

- ❖ Diagnostics énergétiques pouvant inclure une étude photovoltaïque
- ❖ Pour les projets photovoltaïques incluant une analyse sur l'autoconsommation de l'électricité



Aide aux études photovoltaïques

Aide aux diagnostics énergétiques en entreprise :

Objectifs :

- ❖ Bilan de la situation énergétique globale de l'entreprise (bâtiment, utilités et process)
- ❖ Chiffrer les travaux d'économie d'énergie et leur temps de retour sur investissement
- ❖ Etude spécifique sur le photovoltaïque

Dossier géré par le conseiller énergie de votre CCI.

Aide ADEME BFC : 60% du coût HT

Contacts et détails : <https://environnement.bfc.cci.fr/performance-energetique/diagnostic-energie-industrie/>

Aide aux études photovoltaïques

Si un diagnostic énergétique de l'entreprise a déjà été fait :

Etude spécifique photovoltaïque incluant une analyse sur l'autoconsommation de l'électricité :

❖ Respect du cahier des charges ADEME :

<https://bourgogne-franche-comte.ademe.fr/sites/default/files/cdc-etudepvautoconso-ademebfc.pdf>

❖ Prestataire labélisé RGE Etude photovoltaïque : <https://www.opqibi.com/recherche-plus>

❖ Dépôt de dossier sur internet : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/aide-etudes-faisabilite-lautoconsommation-electrique-photovoltaique>

Aide ADEME BFC : 50 à 70 % du coût HT

Tarif d'achat et prime à l'autoconsommation

Pour les installations de moins de 100 kW :

- ❖ Tarif d'achat bonifié pour la vente totale de l'électricité
- ❖ Si autoconsommation, prime à l'investissement et tarif d'achat du surplus de l'électricité injecté dans le réseau

Pour les installations de 100 à 500 kW :

- ❖ Tarif d'achat bonifié pour la vente totale de l'électricité et du surplus si autoconsommation

Pour les installations de plus de 500 kW :

- ❖ Soutien spécifique au cas par cas si lauréat d'un appels d'offre

Détails : <https://www.photovoltaique.info/fr/>



Contacts et liens

Conseillers du Réseau Régional de la Transition Écologique et Économique :

<https://environnement.bfc.cci.fr/performance-energetique/diagnostic-energie-industrie/>

<https://bourgogne-franche-comte.ademe.fr/sites/default/files/conseillersrt2e-juin2022.pdf>

ADEME BFC : Bertrand AUCORDONNIER ; bertrand.aucordonnier@ademe.fr ; 03 80 76 89 80

Pour plus d'informations :

<https://bourgogne-franche-comte.ademe.fr/expertises/electricite-renouvelable/solaire-photovoltaique>

<https://www.photovoltaique.info/fr/>